



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Centre pénitentiaire de Rennes - Vezin

Question orale n° 167

## Texte de la question

Mme Claudia Rouaux attire l'attention de M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur les problématiques rencontrées au centre pénitentiaire de Rennes-Vezin. Cet établissement est confronté à un manque de personnel tandis que le nombre de détenus dépasse les capacités d'accueil. Dans le quartier de semi-liberté, il n'y a qu'un seul agent pour 21 détenus présents. Cette situation de surpopulation carcérale est source de tensions et de difficultés au quotidien. Par ailleurs, des problèmes sécuritaires existent. Face à la démultiplication des projections, il est nécessaire d'installer un filet anti-projections ainsi qu'un grillage entre les deux maisons d'arrêt. Il manque également des places à l'isolement. C'est pourquoi elle souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour remédier à ces difficultés dans les meilleurs délais.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claudia Rouaux](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 167

**Rubrique :** Lieux de privation de liberté

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2025](#)